

Vote à bulletin secret dans le cadre d'un CA dématérialisé par visio-conférence

Proposition de procédure

1. Demander aux participants d'envoyer par mail un document mentionnant "pour" ou "contre" inséré dans un dossier compressé (ZIP) avec un nom unique de dossier.
2. Si le nom du dossier compressé n'est pas respecté le vote est nul. Un fichier vide ou avec un document vierge est une abstention. La différence entre le nombre de fichiers reçus et le nombre de présents constitue soit des refus de vote (ce qui juridiquement ne veut pas dire grand-chose) ou des abstentions.
3. Les fichiers ZIP sont enregistrés dans un dossier, puis ouverts après clôture du vote pour le dépouillement. Si vous avez la possibilité d'afficher l'écran de l'ordinateur en Visio, cette dernière opération peut se faire à la vue des membres qui constateront le nombre de fichiers compressés déposés, leur ouverture et leur contenu.